
50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 26 – 5 janvier 2014

PV AU CHU, CARTON JAUNE AU STADE PICOT !

Vous avez certainement lu dans la presse quotidienne un article très pertinent qui fait le parallèle entre la difficulté de se stationner quand on est dans des circonstances douloureuses au CHU de Nancy – et où l'on se fait donc systématiquement verbaliser – et la difficulté de se stationner quand on va assister à un match de football au Stade Marcel Picot à Tomblaine où là, personne ne prendra de PV.

Billet

La prune de la nouvelle année

Un irrépressible besoin de coucher sur le papier cette démangeaison qui irrite leur plume depuis plusieurs jours. En ce 1^{er} janvier, la famille Mouttet du Grand Nancy craque et passe à l'acte. Elle se fend d'un courrier pour exprimer sa colère. Son mécontentement porte sur un papillon qui s'est posé récemment sur leur pare-brise. Pas le tarif qui les agace mais le principe.

Son histoire ? Celle d'une famille qui a passé d'interminables journées au CHU de Nancy. « Nous sommes les parents d'un jeune homme qui a fêté ses 20 ans le 22 décembre. Notre fils est atteint d'une grave maladie diagnostiquée fin 2011 ». Début novembre 2013, son état s'est fortement dégradé. Il a été hospitalisé un mois et demi avant que la famille le ramène à la maison pour l'accompagner dans ses derniers instants. Mais pour être présent à ses côtés durant toute son hospitalisation, ses proches se sont rendus chaque jour au CHU. Pour se garer dans ce secteur, c'est l'horreur. Un après-midi, ses parents n'ont pas trouvé d'autre solution que de se garer sur un trottoir aux abords de l'hôpital. Le soir venu, la sentence a chu. Une prune est apparue. Malgré leur

mécontentement, ils avaient décidé d'acquitter dans un premier temps leur amende... Jusqu'à ce qu'ils longent le stade Picot un soir de match. Là, des centaines de véhicules de supporters étaient garées n'importe comment, « sur les trottoirs, sur les ponts et même sur les zébras ». De quoi les faire sortir de leurs gonds en se demander s'il n'y a pas des prunes à deux vitesses. Et d'interpeller le maire de Nancy, André Rossinot, en l'informant qu'ils ne comptent plus payer la contravention. Une bien mauvaise idée, même si on comprend leur grogne. Car ils n'auront jamais gain de cause et plus ils attendront, plus l'amende grimpera. En revanche, ils mettent le doigt sur un vrai problème : le stationnement aux abords de Picot et de l'hôpital. Pour Picot, il n'est pas normal que des parkings dignes de ce nom ne soient toujours pas programmés et budgétés alors que même en Ligue 2, plus de 12.000 personnes en moyenne vont au stade les soirs de match pour soutenir l'ASNL. Quant aux parkings des sites du CHU, il faudra un jour ou l'autre que l'administration cesse de détourner la tête dès que la question revient sur le tapis.

Alexandre POPLAVSKY

C'est manifestement là un manque d'humanité que de ne pas avoir anticipé ce problème dans le secteur du CHU. On ne peut pas dire en la circonstance que cette Communauté Urbaine est

aussi humaine. Nombreux sont les Grands Nancéiens qui se sont trouvés dans cette situation d'aller rendre visite à un parent malade et de ne pas trouver d'emplacement pour se garer et se faire verbaliser.

Quant à Tomblaine, les seules personnes qui se feront verbaliser sont celles qui se garent devant une porte d'accès ou de façon particulièrement dangereuse. En effet, à Tomblaine il n'y a pas de parcmètres, et les Tomblainois n'en demandent pas. Cela fonctionne plutôt bien comme ça dans cette ville. Le problème du stationnement pour les supporters de l'AS Nancy Lorraine est spécifique. Pour cela, le Maire de Tomblaine a dit et écrit des propositions depuis 2001. Il a toujours dit que sur les aménagements extérieurs du Stade, on était plus sur une compétence de la Communauté Urbaine et que là, ce n'est pas l'AS Nancy Lorraine qu'il fallait solliciter.

Le Maire de Tomblaine a toujours dit qu'il n'y avait pas une solution mais un ensemble de solutions qui seraient complémentaires et à mettre en œuvre en même temps. Cela consistait :

- A installer un arrêt dans les sens aller et retour pour des transports en commun au niveau du rond-point de la Fraternité à Tomblaine. En effet, jusque là, les personnes qui sortaient du stade pour prendre les transports en commun n'avaient qu'une solution : se précipiter Place Barrois à Saint-Max pour prendre le tram. L'organisation très complexe en termes de circulation de la Place Barrois provoquait alors de formidables bouchons.

- Dans le même temps, il était proposé de développer des possibilités de parking mais surtout pas à proximité immédiate du stade où l'engorgement est d'ores et déjà maximum. Il est nécessaire de développer des possibilités de parking de l'autre côté de la Meurthe sur le Boulevard d'Austrasie, les supporters n'ayant qu'à traverser le pont à pieds lorsqu'ils sortent du Stade, le temps qu'ils arrivent à leur voiture la circulation sera déjà plus fluide.

- De même, à Tomblaine sur la Plaine Flageul, le Maire a proposé à plusieurs reprises au Président de la Communauté Urbaine l'implantation de surfaces commerciales. L'idée était que ces commerces avaient chacun quelques centaines de places de parking qu'ils pouvaient en soirée, par convention, laisser à la disposition de l'ASNL pour ses supporters. Les terrains sur la Plaine Flageul sont la propriété de la Communauté Urbaine, le Maire de Tomblaine avait des propositions d'enseignes qui souhaitaient s'implanter. Le Président de la Communauté Urbaine n'en a jamais rien fait. Pourtant, là encore, on a une belle opportunité puisqu'en passant par le tunnel à pieds sous l'Avenue de la Fraternité, on est à 300 mètres du Stade.

- Enfin, une autre proposition vient s'inscrire dans ce schéma : beaucoup de supporters viennent des Vosges, de Lunéville, ... Beaucoup d'entre eux sont des abonnés, si leurs cartes d'abonnés leur permettaient de stationner leurs véhicules sur des parkings du Parc des Expositions et de prendre gratuitement une navette – parce qu'ils ont cette carte d'abonné – et si à l'issue du match ces navettes étaient prioritaires pour sortir des abords du Stade et ramener ces supporters abonnés jusqu'au Parc des Expositions, on aurait vraisemblablement là quelques centaines de véhicules en moins à gérer à proximité du Stade.

C'est donc une approche globale qu'il faut avoir mais le Président de la Communauté Urbaine n'aime pas quand les idées ne viennent pas de lui. Et comme il est amené au Stade en voiture

officielle avec chauffeur, cela n'est pas vraiment son problème. Il devrait s'intéresser un peu plus au peuple. A Tomblaine, ce n'est donc pas des sanctions, une verbalisation, qui sont souhaitables mais c'est un véritable plan, réfléchi, concerté, d'accessibilité et de stationnement qu'il faut mettre en œuvre. Sans oublier la nécessaire requalification des parkings actuels qui auraient besoin d'être végétalisés, mieux organisés et entretenus.

Encore une bonne raison pour que la majorité à la Communauté Urbaine du Grand Nancy change très vite.